Le cap des 100 000 demandes d'asile franchi en France en 2017 : record battu

08/01/2018 à 12h24

En 2017, le cap symbolique des 100 000 demandes d'asile a été franchi. Un record, en dépit de la difficulté à faire enregistrer sa demande à Paris ou dans les Hauts-de-France, et même plus prosaïquement à entrer sur le territoire français. Malgré un discours de bienvenue aux réfugiés, la dissuasion se décline sur tous les modes.

Si 2017 marque un tournant quantitatif, l'année a aussi vu l'émergence d'une demande d'asile nouvelle, venue d'Afrique. Parmi les dix nationalités qui ont le plus sollicité la France, la moitié est issue de ce continent. Les Soudanais, qui sont en bonne place (la quatrième en 2017) dans la liste des pays demandeurs depuis 2015, sont désormais rejoints par des francophones : Guinéens (5e place), Ivoiriens (7e), Congolais (8e) et Algériens (9e).

A peine installé à l'Elysée, Emmanuel Macron s'est attaqué à ce dossier de la migration africaine. Le chef de l'Etat tente de limiter les départs vers l'Europe par une collaboration étroite avec les pays du Sahel, chargés de les retenir ; mais aussi en travaillant avec des forces libyennes et en relocalisant 3 000 réfugiés africains d'ici 2019, pour créer une voie légale et dissuader – espère-t-il – les départs.

www.lemonde.fr